



Frais notarial dans le cadre d'une séparation

Par **nanie65**, le **20/05/2014** à **15:09**

bonjour,

Nous envisageons de nous séparer avec mon mari.

Nous avons actuellement un pavillon qui est intégralement payé.

Mon mari souhaite le garder et par conséquence me payer la moitié de la valeur du pavillon.

Ma question porte sur les frais notariés :

Le calcul est-il basé sur la part du montant du pavillon payé par mon mari ou l'ensemble des biens (meubles, véhicules)?

Pour quel montant approximatif devrait s'élever les frais notariaux ?

Qui doit supporter ces frais ?

merci pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

cordialement